

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 13 (1937-1938)
Heft: 23

Artikel: L'Escalade
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-710283>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

kraft und die kurzen Erläuterungen über die Verwendung der betreffenden Truppen auch dem Nichtmilitär aufschlußreiche Angaben vermitteln. Die Tabellen über die Feuerwaffen der schweizerischen Armee sind außerordentlich übersichtlich gehalten und dürften alle Angaben aufweisen, die praktisch für die Allgemeinheit in Frage kommen. Die Ordre de bataille der Armee ist so eingeordnet, daß sie jedermann lesen kann. In den Abkürzungen sind sämtliche Neuerungen enthalten, die auf diesem Gebiete eingetreten sind, und die Zusammenstellung der Mindestdiensttage berücksichtigt die vor wenigen Wochen von den eidgenössischen Räten einmütig angenommene Verlängerung der Wiederholungskurse und die Einführung besonderer Kurse für Grenzschutztruppen und die Ergänzungskurse der ältern Jahrgänge.

Wir möchten unsern Lesern das auch durch seine geschickt ausgewählten Illustrationen interessante Nachschlagewerk warm empfehlen. Es ist für jeden Freund der Armee nötig, der sich in der neuen Truppenordnung zurechtfinden und sich in das Wesen unserer Armee vertiefen will. Das Vorwort ist geschrieben worden vom Chef der Generalstabsabteilung, Oberstkkdt. Labhart. Das zeigt am besten, daß dem Werk Eglis auch an höchster Stelle großer Wert beigemessen wird.

M.



Rekrutenschulen.

Infanterie:

1. Division vom 1. Aug.—29. Okt., Lausanne; Mitr. Genf.
2. » vom 1. Aug.—29. Okt., Colombier.
3. » vom 1. Aug.—29. Okt., Bern; Mitr. Wangen a. A.
4. » vom 1. Aug.—29. Okt., Liestal.
5. » vom 1. Aug.—29. Okt., Aarau.
6. » vom 1. Aug.—29. Okt., Zürich.
7. » vom 1. Aug.—29. Okt., St. Gallen und Herisau.
8. » vom 1. Aug.—29. Okt., Luzern.
9. » vom 1. Aug.—29. Okt., Belinzona.
- Kanoniere: vom 1. Aug.—29. Okt. (1. Div. u. Geb.Br. 10) Bière.
vom 1. Aug.—29. Okt. (2., 3., 4., 5. Div. u. Geb.Br. 11) Thun.
vom 1. Aug.—29. Okt. (6., 7., 8., 9. Div. u. Geb.Br. 12) Chur.
- Telephonsoldaten: vom 29. Aug.—26. Nov. (1., 2., 4. Div. und Geb.Br. 11) Freiburg.
- Büchsenmacher: Inf.Ausbildung vom 1. Aug.—21. Sept. W der Division.
Fachausbildung Div. 2—9 vom 22. Sept.—29. Okt., Bern W.F.
für 1. Div. und 2. Div. frz. Mitr. ital. vom 3. Nov. bis 10. Dez., Bern W.F.
- Trompeter und Tambouren mit ihren Divisionen.
- Artillerie: vom 1. Aug.—29. Okt. (F.Art.) Frauenfeld.
vom 1. Aug.—29. Okt. (Mot.Kan. u. Mot.Hb.) Monte Ceneri.
vom 1. Aug.—29. Okt. (Art.Beob.Kpn.) Kloten.

Flieger- und Fliegerabwehrtruppen:

- Fliegertruppe vom 8. Aug.—22. Okt., Payerne.
- Fliegerabwehrtruppe vom 8. Aug.—5. Nov., Bülach.
- Genietruppe:
vom 8. Aug.—5. Nov. (F.Sap. 5., 6., 7. Div. und sämtl. Mot.-Sap.) Brugg.
vom 8. Aug.—5. Nov. (Fk.Pi.) Bern.
- Sanitätstruppe:
vom 29. Aug.—29. Okt. (F.San.) Basel.
vom 29. Aug.—29. Okt. (Geb.San.) Adermatt.
- Verpflegungstruppe:
für Metzger und Magaziner vom 8. Aug.—8. Okt., Thun.
- Traintruppe:
vom 8. Aug.—8. Okt., Sitten.

Offiziersschulen.

- Leichte Truppen (Kavallerie) vom 29. Aug.—19. Nov., Bern.
- Flieger- und Fliegerabwehrtruppe vom 8. Aug.—19. Nov., Dübendorf.
- Genietruppe vom 15. Aug.—5. Nov., I. Teil Brugg, II. Teil Thun.
- Veterinärtruppe vom 8. Aug.—1. Okt., Thun.

Schießschulen und Schießkurse.

- Sch.Mot.Kan. für Hauptleute und Obl. vom 1.—13. Aug.
- Haubitzen für Obl. vom 15.—27. Aug., Airolo.
- Inf.Obl. vom 1.—20. Aug., Wallenstadt.
- Leutnants vom 22. Aug.—3. Sept., Wallenstadt.

Fachkurs für Küchenchefs

- vom 22. Aug.—17. Sept., Thun.

Unteroffiziersschulen.

- Infanterie. Tel. UOS vom 15.—28. Aug., Bern.
- Sanitätstruppe. Gefreitenschule vom 1.—27. Aug., Basel.
vom 29. Aug.—24. Sept., Luzern.

Wiederholungskurse.

1. Division:

- Sap.Bat. 1 vom 15.—27. Aug.

3. Division:

- Geb.Inf.Rgt. 15 vom 22. Aug.—10. Sept
- Mot.Rdf.Kp. 3 vom 8.—27. Aug.
- Mot.Ik.Kp. 3 vom 15. Aug.—3. Sept.
- F.Art.Abt. 8 vom 26. Aug.—10. Sept.
- Sch.Mot.Kan.Bttr. 106 vom 1.—16. Aug.
- Vpf.Kp. 3 vom 22. Aug.—3. Sept.

Geb.Br. 10:

- Geb.Inf.Rgt. 5 vom 8.—27. Aug.
- Geb.Inf.Rgt. 6 vom 8.—27. Aug.
- Mot.Rdf.Kp. 10 vom 8.—27. Aug.
- Mot.Mitr.Kp. 10 vom 8.—27. Aug.
- Fest.Art.Ant. 2 vom 12.—27. Aug.
- Fest.Art.Kp. 6 vom 12.—27. Aug.
- Geb.Sap.Kp. 10 vom 22. Aug.—3. Sept.

9. Division:

- Geb.Inf.Rgt. 12 vom 22. Aug.—10. Sept.
- Geb.Mitr.Kp. 2 vom 1.—20. Aug.
- Mot.Hb.Bttr. 153 vom 12.—27. Aug.
- Mot.Hb.Bttr. 154 vom 15.—30. Aug.
- Sch.Mot.Kan.Rgt. 11 vom 26. Aug.—10. Sept.
- Geb.Tg.Kp. 14 vom 8.—20. Aug.

Armeekorpsstruppen 2.A.K. L.Br. 2 vom 22. Aug.—10. Sept.

6. Division:

- Inf.Rgt. 28 vom 22. Aug.—10. Sept.
- Füs.Kp. III/71 vom 1.—20. Aug. (Schießschule Wallenstadt).
- Drag.Schw. 22 vom 22. Aug.—10. Sept.
- F.Art.Abt. 18 vom 26. Aug.—10. Sept.

7. Division:

- Inf.Rgt. 33 vom 22. Aug.—10. Sept.
- Mot.Ik.Kp. 27 vom 1.—20. Aug.
- Mot.Ik.Kp. 28 vom 1.—20. Aug.
- F.Art.Abt. 19 vom 26. Aug.—10. Sept.
- Art.Beob.Kp. 7 vom 26. Aug.—10. Sept.
- Vpf.Kp. 7 vom 15.—27. Aug.

8. Division:

- Geb.Inf.Rgt. 19 vom 22. Aug.—10. Sept.
- F.Art.Abt. 22 vom 26. Aug.—10. Sept.

Geb.Br. 12:

- Geb.Sap.Bat. 12 vom 8.—20. Aug.
- Geb.San.Kp. II/12 vom 8.—20. Aug.

Armeetruppen:

- Fl.Abt. 2 vom 12.—27. Aug.
- Fl.Abt. 3 vom 12.—27. Aug.
- Armeeflugpark vom 12.—27. Aug.
- Min.Kp. 3 vom 29. Aug.—10. Sept.
- Fk.Kp. 3 vom 29. Aug.—10. Sept.
- Geb.Tr.Kol. IV/1, V/1, VII/1, VIII/1 vom 29. Aug.—10. Sept.
- Geb.Tr.Kol. I/3, II/3, III/3, IV/3, V/3, VI/3 vom 15.—27. Aug.
- Geb.Tr.Kol. III/5 vom 22. Aug.—3. Sept.
- Geb.Tr.Kol. IV/6 vom 15.—27. Aug.

L'Escalade

Il n'est pas de Romand qui ne sache ce qu'est la fameuse « Escalade » des Genevois, page glorieuse dans l'histoire de la vieille cité de Calvin, mais par contre bien peu connaissent les événements qui la provoquèrent. Un peu d'histoire va nous les remettre en mémoire:

— A l'arme! à l'arme!

Là-bas, près du rempart, un coup d'arquebuse a déchiré la nuit profonde.

— A l'arme! à l'arme!

Dans le haut de la ville, à Saint-Germain, le Tocsin lance ses appels précipités.

— A l'arme! au meurtre!

D'autres cloches et bourdons se mettent en branle; les coups de feu succèdent aux coups de feu; le canon tonne. Mathieu le Turc, tambourinier et vaillant homme, court les rues, battant sa caisse.

De toutes parts, les fenêtres s'ouvrent; mi-vêtus, les bourgeois, pique au poing, s'élançant vers les portes. Déjà des combats singuliers s'engagent. Les halbardes bossellent les cuirasses et enfoncent les casques; les épées se croisent; on ferraille à la Cité; on ferraille à la mon-

naie et aux cris de « Vive Savoie! Vive Espagne! », répondent ceux de « Tuez tout! Pointez! Taillez! » ...

De tailler, pointer et tuer, certes, ils ne s'en firent pas faute les Genevois qu'assaillirent, dans la nuit mémorable du 11 au 12 décembre 1602, les troupes de Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Leur défense fut telle que les plus grands monarques du temps en connurent les détails et que l'un d'entre eux, Henri IV, leur mandait à ce propos: « Si le Duc vous assiège à force ouverte ou autrement, je vous promet d'employer toute ma puissance et, sy besoin est, je n'espargneray ma propre personne pour vous défendre et secourir contre lui et tous ceux qui l'assisteront. J'écris et commande dès à présent aux gouverneurs et lieutenants généraux de mes provinces qu'ils veillent soigneusement avec vous à votre conservation et qu'ils vous assistent (si vous êtes pressés) de tout ce qui sera en leur pouvoir, comme si c'étoit pour la conservation des plus importantes places que j'aye en leur gouvernement. Je prie Dieu, très chers et bons amis, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. » Quant au roi d'Espagne, Philippe III, qui, quelque temps auparavant, engageait le pape à s'unir à lui pour détruire Genève, « sentine d'hérésie », il feignit de se désintéresser du sort de la petite cité. Charles-Emmanuel en fut pour sa courte honte.

Il y a, dans l'histoire, nombre de faits d'armes plus considérables: que de sièges célèbres dans les guerres d'autrefois et d'aujourd'hui! que d'actes de valeur! Sans vouloir exagérer l'importance du combat qui se livra entre les bourgeois en chemise et le prince étranger, je crois, cependant, qu'il en est peu d'aussi glorieux par le courage déployé et le résultat obtenu: l'Escalade de Genève marque une date sanglante, mais aussi une date de paix; par leur vaillance, les Genevois avaient éloigné de leurs murailles, pour deux siècles environ, toute armée ennemie.

Si petite que fût la ville, elle avait été, dès longtemps, l'objet de la convoitise des ducs de Savoie. Dès le commencement du XVI^e siècle, l'alliance conclue entre Genève et cette maison est devenue une chaîne que la première tente de briser parce que la seconde s'efforce d'en resserrer les anneaux. A la fin du siècle, c'est la guerre ouverte, ce sont les pillages de l'une et de l'autre bande sur leurs terres respectives, ce sont les entreprises réitérées du duc ou des seigneurs contre la bourgade fortifiée de ces artisans qui les repoussent avec succès et leur infligent même, certain jour, en revenant de Bonne où ils ont été vendanger, une importante défaite. Charles-Emmanuel ne se lasse pas dans ses desseins. Appuyé par Philippe II, le plus fidèle soutien de la catholicité, il a mis en quelque sorte dans son plan de vie la conquête de Genève et c'est flatter sa manie que de lui en proposer l'assaut. Mais Philippe II et son successeur, Philippe III, ne veulent attaquer Genève qu'à coup sûr; ils redoutent l'intervention de la France, de Berne, des princes allemands. Souverains de territoires immenses — le soleil ne se couche pas sur leurs états — ils n'ont pas, en cette occurrence, le même intérêt que Charles-Emmanuel. Celui-ci rêve de gagner le monde. Quelques succès en France augmentent ses ambitions; s'il convoite Genève, il convoite aussi Chypre, Jérusalem, le Dauphiné et la Provence; et il entrevoit déjà une couronne impériale. Le pape ne secondera-t-il pas ses efforts s'il lui offre, comme prémices, le boulevard de la Réforme? Pour ce faire, il faut tout d'abord s'assurer la confiance de Messieurs de Genève. Le 1^{er} décembre 1602, le duc leur envoie le président de Rochette, conseiller en son

Parlement, sous le prétexte de négocier avec eux les bases d'un traité de paix. Diplomate consommé, Rochette réussit fort bien dans sa mission et, le 5 décembre, il quitte la ville, laissant le champ libre aux projets de d'Albigny.

Lieutenant-général du duc de Savoie, Charles de Simiane, seigneur d'Albigny, s'était donné, comme son maître, avec passion à l'idée de conquérir Genève. Il y mettait son amour-propre de soldat et surtout son amour-propre d'ancien chef de la Sainte-Ligue. N'avait-il pas soulevé les catholiques dauphinois? n'avait-il pas défendu contre les réformes la place forte de Grenoble? Les considérations religieuses venaient donc s'ajouter aux considérations politiques et tout concourait à faire souhaiter aux partisans de la maison de Savoie la chute de la petite République.

Dès le retour de Rochette, d'Albigny composa sa troupe: aux grands seigneurs avides de tirer gloire d'une équipée se joignent des aventuriers espagnols, italiens et français; les Savoyards sont rares; ils laissent leur prince se battre avec les Genevois auxquels les unissent d'étroits liens commerciaux. La nuit du 11 au 12 décembre est choisie pour tenter une surprise. Charles-Emmanuel en personne gagne *incognito* le château d'Étrembières, au pied du Salève, et passe en revue cette armée. A mesure que celle-ci se rapproche des murailles qu'elle doit escalader, elle se sent moins assurée. Un lièvre qui se faufile dans ses rangs est considéré comme un mauvais présage. Prudemment, d'Albigny reste en arrière. L'un des chefs, cependant, Brunaulieu, se démène. Sur ses ordres, on couvre de claies les fossés et l'on dresse contre les remparts les fameuses échelles à coulisse dont les Genevois d'aujourd'hui conservent les débris comme de glorieux trophées. Un Jésuite, le père Alexandre, confesse les soldats, leur distribue des amulettes et les pousse sur les échelons qui doivent les mener droit au Paradis.

Deux ou trois cents hommes réussissent à se glisser sur le parapet. La nuit est si noire qu'une première ronde de la garde genevoise ne les aperçoit pas; une seconde ronde, conduite par Boussezel, les découvre, « qui va là? » Un coup de poignard répond à cet appel et Boussezel tombe, première victime de l'Escalade. Mais l'alarme était donnée et aux habitants, aux étrangers mêmes qui descendent dans les rues pour défendre leurs foyers, des femmes se mêlent. De sa fenêtre, l'une d'entre elles, M^{me} Royaume, femme de Pierre, potier d'étain, renverse un ennemi d'un broc adroitement lancé.

Le principal objectif des assaillants est de s'emparer de la porte Neuve, de l'ouvrir et de livrer ainsi passage au gros de la troupe, demeuré à Plainpalais sous le haut commandement de d'Albigny. La garde de cette porte n'est composée que de treize hommes. La plupart d'entre eux s'enfuient, mais un jeune soldat, Isaac Mercier, Lorrain d'origine, a la présence d'esprit de couper la corde retenant la herse: le plan du pétardier savoyard Picot est ainsi déjoué. L'acte de Mercier lui valut, peu après, l'admission gratuite à la bourgeoisie et la Compagnie des pasteurs lui donna, vu sa pauvreté, un ducaton — soit 5 francs valeur d'aujourd'hui. Récompense bien modique pour avoir sauvé une ville. Sauver, le mot n'est pas trop fort. Réduits à leurs seules forces, les soldats du duc qui avaient pu pénétrer dans la ville eurent bientôt le dessous. Brunaulieu lui-même tombe, les armes à la main, préférant périr plutôt que de se laisser choir le long des murailles, comme le tentent ses hommes. Ceux-ci ne peuvent utiliser pour leur fuite les échelles qui servirent

à leur escalade: le canon les brise et crève de sa mitraille casques et cuirasses.

Au premier coup de canon, d'Albigny et sa troupe avaient quitté Plainpalais, persuadés que le pétard de Picot leur ouvrait la porte Neuve. Ils accourent, tambour en tête, et criant: « Avance! avance! ville gagnée! » Ils sont tôt détrompés. Saisis de panique, ils reviennent en hâte sur leurs pas, laissant à leur chef le soin d'annoncer au duc la déroute. « Vous avez fait là une belle cacade », lui répondit ce prince, et il désespéra de jamais entrer dans cette ville où les courtauds de boutique « besognaient » si rudement. Où était le temps où ses ambassadeurs réclamaient des Genevois qu'ils lui abandonnassent le château de l'Île, que son nom fût gravé sur leurs monnaies et que, chaque année, un cheval lui fût donné en hommage?

« L'honneur de cette ville est de demeurer libre », écrivit Mathieu, l'historien d'Henri IV; mais cet honneur n'allait pas sans sacrifices. La nuit du 11 au 12 décembre fit, dans les rangs des Genevois, dix-sept victimes dont, à chaque anniversaire, les noms sont proclamés dans la cathédrale où le peuple de 1602, ayant à sa tête le vénérable Théodore de Bèze, était accouru rendre grâce à *Cé que l'aino* (Celui qui est en haut). Elle coûta la vie à un nombre bien plus grand de gens du duc; ceux d'entre eux qui furent faits prisonniers furent condamnés à être pendus « sur le boulevard du lieu où ils avoyent commencé d'exécuter leur damnable entreprise ». Le Conseil, dans son jugement, déclare qu'il ne les considère pas comme des gens de guerre, « mais comme voleurs et brigands, lesquels mériteroient bien d'être tous mis sur la roue »; le Conseil ne tint pas compte davantage de la naissance de ceux qu'il considérait comme des assassins et envoya au gibet, deux à deux, seigneurs et hommes d'armes.

Les pays intéressés à l'indépendance de Genève et au maintien de la religion réformée apprécièrent l'héroïsme des bourgeois. Ceux-ci, longtemps sur la défensive, décidèrent bientôt de passer à l'offensive. Ils firent une expédition couronnée de succès à Saint-Julien, obtinrent des tributs de guerre des villes d'Evian et de Thonon, que terrorisaient deux frégates, et se répandirent dans les campagnes. Des renforts reçus de Berne et de Zurich vinrent assurer leurs positions et ils s'emparèrent de Saint-Genis-d'Aoste, point de jonction de la Savoie, du Bugey et du Dauphiné. Charles-Emmanuel fut contraint de faire des propositions de paix. Conseillée par les cantons, ses alliés, Genève consentit à traiter, et l'acte du 21 juillet 1603, scellé à Saint-Julien, fut la base de ses relations avec la maison de Savoie. Dépourvue d'ailleurs de toute forfanterie, elle grava, sur l'une des pierres de sa maison de ville, cette inscription:

Pugnate pro avis et focis, liberavit vos Dominus XII die decembris 1602. « Combattez pour vos autels et pour vos foyers, le seigneur vous a délivrés le douze décembre mil six cent deux. »
E. C.

Il faut développer l'industrie aéronautique suisse

L'intérêt économique comme l'intérêt militaire du pays exigent que nous ayons une industrie aéronautique indépendante de l'étranger, une industrie véritablement nationale. Depuis une dizaine d'années, la Suisse a malheureusement négligé cette activité qui est tombée à un niveau incroyablement bas. Si nous sommes encore animés de quelque ambition et de quelque esprit

d'entreprise, il sera promptement mis un terme à cette politique de laisser-aller. On ne saurait se résigner à l'abandon d'un domaine où le travail national pourrait si utilement s'employer.

Le réarmement de notre aviation militaire est une tâche d'une urgence indiscutable. C'est l'urgence qui nous oblige à construire nos appareils d'après des licences étrangères. Mais cette nécessité passagère ne doit pas nous empêcher de vouer tous nos efforts à recréer et à consolider une industrie aéronautique autonome.

Il y a des gens pour prétendre que chez nous une production de ce genre est aussi peu viable que la production des automobiles. Ils oublient que les méthodes applicables à la fabrication de voitures en série ne sont pas valables pour la construction d'un avion de qualité. La valeur technique de nombre de nos industries est suffisamment prouvée pour que, même commercialement parlant, une industrie aéronautique suisse, organisée rationnellement et assurée de trouver des débouchés, puisse être considérée comme viable. Ce qui nous empêche de nous rendre indépendant sur ce point de l'étranger, c'est un manque de confiance dans nos propres forces.

Loin de nous l'idée de recourir aux subventions officielles pour constituer cette industrie nationale. Il y a d'autres moyens de soutenir sa création. Ne mentionnons que la suppression des droits de douane sur l'essence destinée aux moteurs d'aviation, le développement général du trafic aérien, les ouvertures de soumissions pour la fourniture de matériel neuf, etc.

Des moyens financiers doivent cependant être envisagés. D'où proviendront-ils? Ici encore il faut s'inspirer du principe que l'intérêt général prime les intérêts particuliers. Si chaque citoyen suisse consent un modeste sacrifice et verse son obole à l'action « Pro Aero », créée en faveur du développement de la navigation aérienne, un fonds pourra être constitué qui permettra la naissance d'une industrie aéronautique nationale. « Pro Aero » ne se propose pas seulement de soutenir l'aviation militaire, mais aussi de promouvoir l'aviation civile suisse au rang qu'elle mérite d'occuper.

Une industrie nouvelle représente une considérable augmentation des possibilités de travail. Même au point de vue de l'exportation, des succès pourraient être escomptés. La « qualité suisse » n'a pas fini de faire prime sur le marché mondial. L'avion suisse aurait des chances de s'imposer à l'étranger.

Sous quelque angle qu'on envisage le problème, l'expérience vaut la peine d'être tentée. Nous devons en prendre les risques avec un enthousiasme de pionniers. Les erreurs d'un proche passé doivent servir. Celui qui a le courage de reconnaître les fautes commises trouve aussi en lui-même la force d'en empêcher le retour!

Willi Farner, ing. dipl., Granges.

L'instruction prémilitaire dans l'Italie fasciste

La marche sur Rome et la prise du pouvoir par Mussolini constituent le début d'une préparation intensive de la jeunesse italienne, au point de vue moral, spirituel et physique, en faveur du nouvel Etat. Toute l'éducation et toute la formation de la jeunesse sont devenues obligatoires dans un groupement spécial appelé « Opera Balilla ». Lorsqu'on embrasse d'un seul coup d'œil toutes les prescriptions édictées depuis le début de l'ère fasciste